



Université Saint-Joseph de Beyrouth  
جامعة القديس يوسف في بيروت



**Le Centre d'études des droits du monde arabe**  
de la Faculté de droit et des sciences politiques  
de l'Université Saint-Joseph

vous prie d'assister à la

**Table ronde**  
sur

**LE JUGE CIVIL LIBANAIS  
ET LE STATUT PERSONNEL  
– LE MARIAGE –**



**Le lundi 18 avril 2016 à 17h**

Amphithéâtre Gulbenkian  
Campus des sciences sociales  
Université Saint-Joseph, Rue Huvelin - Achrafieh

La table ronde sera suivie d'un vin d'honneur

T.S.V.P

**Renseignements**

Tél : 01-421403 / e-mail : [cedroma@usj.edu.lb](mailto:cedroma@usj.edu.lb)  
[www.cedroma.usj.edu.lb](http://www.cedroma.usj.edu.lb)

## PROGRAMME

17h00 - 18h00

Les effets patrimoniaux du mariage

**Mona SALEH SAWAN**, *Présidente de la deuxième chambre du Tribunal de première instance de Beyrouth*

Le juge compétent pour dissoudre le mariage en cas de double célébration civile et religieuse

**Ibrahim TRABOULSI**, *Avocat au Barreau de Beyrouth, Chargé de cours à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph*

Le sort des « mariages civils » conclus devant notaire par les personnes ne relevant d'aucune confession religieuse

**Marwan KARKABI**, *Chef du contentieux de l'Etat, Membre du Conseil supérieur de la magistrature, Professeur à l'Institut des études judiciaires et aux facultés de droit*

18h00 - 18h30 Débats

Modérateur :

**Marie-Claude NAJM KOBEH**, *Professeur agrégé à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, Directeur du CEDROMA*